

# « Je ne retrouverai pas l'usage de mes jambes »

Le 19 octobre 2022, le gendarme Mickael Mathey a été violemment percuté par un automobiliste sans permis qui a pris la fuite. Il témoigne

Le 19 octobre 2022, en fin de journée, le maréchal des logis-chef Mickael Mathey du Peloton motorisé (PMO) de Saint-Aubin-de-Blaye, accompagné d'un de ses collègues, effectue un contrôle routier dans la commune de Pugnac. Il est environ 18 h 20 lorsque le conducteur d'une berline allemande est invité à stopper. Mais au lieu de s'arrêter, l'automobiliste percute le chef Mathey et prend la fuite avant d'abandonner sa voiture.

Ce jeune homme de 21 ans sera interpellé le lendemain, mis en examen pour tentative d'homicide volontaire sur personne dépositaire de l'autorité publique et placé en détention provisoire. Le soir des faits, il circulait sans permis, sans assurance et avait consommé du cannabis. L'affaire est toujours en cours d'instruction dans le cabinet d'un juge bordelais.

Mickael Mathey, projeté à près d'une quinzaine de mètres après le choc, a été très grièvement blessé : traumatisme crânien, dissection de la carotide, l'intestin et l'estomac sectionnés, onze côtes cassées, le bassin fracturé, les ligaments d'une jambe broyés. Pensionnaire depuis le 21 décembre 2022 du centre de la Tour de Gassies à Bruges, il est suivi par une équipe de médecins.

« Mon quotidien est axé essentiellement sur la rééducation, sur mon avenir qui doit se préparer. Je dois réapprendre une multitude de nouveaux codes. Le choc a été si violent que ça m'a sectionné une partie de la moelle épinière et je ne retrouverai pas l'usage de mes jambes. J'ai une paraplégie complète. »

## Un contrôle classique

Mickael Mathey était un très grand sportif, spécialiste de trails en montagne. Une semaine avant les faits, il gravissait le Kilimandjaro avec un guide. Son



**Le chef Mickael Mathey souhaite se rendre dans des écoles pour sensibiliser le jeune public.** LAURENT THEILLET / « SUD OUEST »

physique et son mental à toute épreuve lui ont peut-être sauvé la vie sur son lit d'hôpital. « Des refus d'obtempérer, j'en ai eu quelques-uns dans ma carrière et au PMO un certain nombre, mais ça s'est toujours bien passé parce qu'on laisse une échappatoire aux gens lors des contrôles. »

De ce 19 octobre 2022, le chef Mathey n'a plus aucun souvenir. « C'était un contrôle relativement classique. Après le choc, j'ai perdu connaissance et depuis j'ai un black-out complet. Je ne me souviens plus de rien, mon cerveau a occulté cette partie-là. »

Après quinze jours en réanimation, il se réveille. « J'étais sous traitement et je me souviens juste que ma compagne, Mélissa, était là. J'ai croisé son regard et senti sa présence, uniquement cela. Ce fut d'un grand réconfort. »

## « Rester positif »

Avant ce terrible accident qui a brisé sa vie, Mickael Mathey nourrissait de nombreux projets personnels et professionnels. Avec sa conjointe, également gendarme, ils s'apprêtaient à être mutés à Paris « mais

tout a été bouleversé ». Le procès du chauffard aura lieu dans quelques mois. Qu'en attend-il ? « Qu'il ait la peine qu'il mérite par rapport à ce qu'il m'a occasionné. Je veux qu'il ait le temps de murer tout ça, d'en prendre vraiment conscience. Je ne veux pas simplement des excuses, parce que ce serait beaucoup trop simple. J'attends des explications sincères, même si je pense qu'il n'y en aura pas. »

À l'avenir, Mickael Mathey souhaiterait faire des interventions dans des écoles, aussi bien auprès des plus jeunes – pour faire évoluer les mentalités, « parce que les forces de l'ordre ne sont pas du tout l'ennemi des citoyens, bien au contraire, on a un rôle de protection » – que des écoles de gendarmerie ou de police. « Car il faut garder le cap et rester positif. »

En Gironde, depuis le mois d'août 2022, les gendarmes ont diligenté 400 procédures pour des refus d'obtempérer.

**Jean-Michel Desplos**

*Ce soir, l'émission « TV7 Enquête » reçoit le général Loïc Baras, commandant le groupement de gendarmerie, et l'avocat Guillaume Sapata sur le thème des refus d'obtempérer. À 20 h 55, TNT Canal 33. Box canal 30*